



Ruralité

Services en milieu rural : des efforts restent à faire

“ Les communes rurales représentent près de 90 % de la surface du territoire et rassemblent 33 % de la population française. Malgré certains efforts de l'État et des collectivités locales, elles souffrent toujours d'un manque d'accès aux services. Accès aux soins, couverture numérique, services publics ou culturels, les campagnes sont encore à l'abandon sur de nombreux plans. ”

L'association des maires ruraux de France (AMRF) fédère les communes françaises dites « rurales », ainsi qualifiées selon des critères précis tels que la densité et le nombre d'habitants, au sein d'un réseau d'associations départementales. Elles sont aujourd'hui 87 en France avec plus de 12 000 communes adhérentes.

Des améliorations notables mais insuffisantes

L'AMRF le constate : il existe des améliorations notables en milieu rural, notamment sur la question du numérique, avec le développement de la fibre et de la couverture téléphonique. « En dix ans, le changement a été considérable. Cela permet à un nombre important de territoires d'avoir accès au numérique, c'est plus de confort pour les habitants et cela redonne de l'attractivité pour que des entreprises ou de nouveaux habitants puissent s'y projeter », indique Cédric Szabo, directeur de l'AMRF.



Le programme « Villages d'avenir » accompagne 2 400 communes de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Szabo, directeur de l'AMRF. « Il y a eu un réel effort de la part des Régions, des Départements et des Communes. Aidées par l'État évidemment, ce sont les collectivités qui ont financé l'essentiel du déploiement des nouveaux services. Par ailleurs, les collectivités territoriales, seules ou à plusieurs, ont œuvré pour le développement de Maisons de services dédiées au public. L'État est ensuite venu développer ces dispositifs », précise-t-il. En ce qui concerne l'accessibilité aux commerces, la donne change également de manière positive. « Bon nombre de collectivités ont fait beaucoup d'efforts sur la question des commerces. Nous travaillons actuellement sur l'ouverture de 46 épiceries dans de petits villages. Cela paraît peu, mais c'est une avancée », assure Cédric Szabo.

Une persistance de dysfonctionnements

Mais de l'autre côté, Cédric Szabo déplore des trous dans la raquette, l'instar de la dégradation du système d'accès à

devenir maires, adjoints ou conseillers municipaux. « Nous travaillons sur les conditions d'exercice du mandat. Le Parlement débat actuellement de ces conditions d'exercice. Nous attendons de voir si ce qui a été voté est ambitieux, ou si l'on restera sur un système relativement modeste », relate-t-il. Autre manière de valoriser les milieux ruraux : le programme « Villages d'avenir », qui accompagne 2 400 communes de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. « Cela permet de bénéficier d'un accompagnement de l'État et de remettre l'ingénierie en avant », complète l'AMRF. Un dispositif destiné à développer l'attractivité des communes rurales. ■ Charlotte Bayon

Attractivité des communes rurales

« Permettre à tout citoyen de s'engager dans une démarche d'investissement personnel dans un conseil municipal, c'est un enjeu considérable aujourd'hui », assure Cédric Szabo. L'association souhaite donner envie aux citoyens de



Cédric Szabo, directeur de l'association des maires ruraux de France (AMRF).

devenir maires, adjoints ou conseillers municipaux. « Nous travaillons sur les conditions d'exercice du mandat. Le Parlement débat actuellement de ces conditions d'exercice. Nous attendons de voir si ce qui a été voté est ambitieux, ou si l'on restera sur un système relativement modeste », relate-t-il. Autre manière de valoriser les milieux ruraux : le programme « Villages d'avenir », qui accompagne 2 400 communes de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. « Cela permet de bénéficier d'un accompagnement de l'État et de remettre l'ingénierie en avant », complète l'AMRF. Un dispositif destiné à développer l'attractivité des communes rurales. ■ Charlotte Bayon



22 millions de Français vivent aujourd'hui dans la ruralité. C'est un tiers de la population et 88 % des communes. ©Pixabay

TERRITOIRE / Étables, le village aux cinq médecins



La toute nouvelle Maison de Santé d'Étables en Ardèche, après des travaux d'agrandissement inaugurés en février dernier.

Le désert médical est un vrai sujet qui gangrène nos campagnes. Mais dans le monde rural, une commune ardéchoise de 950 âmes tire son épingle du jeu et a su attirer pas moins de cinq médecins au sein de la Maison de santé du village d'Étables. Explications avec la coordinatrice des lieux, Céline Jollivet.

En 2022, deux médecins étaient déjà installés au village d'Étables et trois étaient attendus en 2023, qu'en est-il aujourd'hui ?

Céline Jollivet : « Depuis 2022, notre établissement a le plaisir de confirmer l'installation de quatre médecins généralistes (deux déjà installés au sein de la maison de santé et deux médecins sont venus rejoindre les locaux en janvier), avec un cinquième qui commencera son activité début mai. »

Comment donne-t-on envie à un jeune interne de s'installer à la campagne ? C. J. : « Au cœur de cette réussite, le docteur Jollivet (époux de Céline Jollivet, ndr) joue un rôle pivot, non seulement par son engagement professionnel, mais aussi par son investissement personnel dans la formation des internes. Sa disponibilité, son dévouement à l'encadrement et la mise à disposition de ressources telles que des logements et un bureau dédié aux internes sont des atouts incontestables. Il est à noter que deux des médecins récemment installés sont d'anciens internes du docteur Jollivet, témoignant de l'efficacité de cette approche mentorée. »

Existe-t-il une méthode à exporter pour que d'autres villages puissent davantage bénéficier d'installation de médecins ? C. J. : « L'expérience d'Étables illustre une approche personnalisée, centrée sur l'accueil chaleureux des internes et leur accompagnement tout au long de leur parcours. Cela peut favoriser l'installation pérenne des médecins en milieu rural. Le soutien logistique, la disponibilité des mentors et une vision partagée sont des leviers puissants pour contrer le désert médical. » ■

Propos recueillis par M. M.

PROXIMITÉ / Depuis 2016, les points d'accueil France Services se développent en France et sont aujourd'hui 2 600 répartis sur le territoire. Structures fixes ou itinérantes (bus), elles sont devenues indispensables aux habitants des zones rurales.

France Services : une aide indispensable en milieu rural

Déclarer ses impôts, faire une demande d'allocation ou de chèque énergie... les démarches les plus courantes ne sont pas évidentes à réaliser. D'autant plus dans les communes rurales, dans lesquelles les accès aux services administratifs sont très limités. Les maisons France Services interviennent en ce sens, à trente minutes de route maximum des usagers.

Écoute et accompagnement

Georgiana Epure est responsable du réseau France Services à la communauté de communes d'Ambert-Livradois-Forez, dans le Puy-de-Dôme, depuis huit ans. Elle l'observe chaque jour : les usagers sont soulagés par la présence de France Services à proximité de leur domicile. Ces maisons sont

un lieu d'accueil permanent. « Nous travaillons avec onze partenaires, dont la DGFIP (finances publiques), La Poste, la CAF, France Travail ou encore la MSA, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires... », liste la responsable. « Ces services existent en milieu rural, mais sont souvent surchargés. Les modalités et l'amplitude d'accueil ont aussi beaucoup évolué, c'est pourquoi les usagers se tournent maintenant vers nous », ajoute-t-elle. Alors que certains grands bourgs du département ne comptent pas plus de 2 000 habitants et certaines communes moins de 400, les porteurs de projet pour l'installation de maisons France Services sont multiples. « Il peut s'agir de la mairie, d'associations, de La Poste ou encore de la MSA. Chez nous, la première maison a pris place en 2005, à Viverols, avant d'être labellisée France Services », précise Georgiana Epure. D'ailleurs, la communauté de communes a analysé la fréquentation des maisons de services. « Les personnes de plus de 60 ans représentent 50 % des usagers. L'autre moitié fait partie de la tranche d'âge juste en dessous », précise la responsable.

« On retrouve de l'humain »

Au-delà d'un manque d'accès aux services, c'est aussi une réelle fracture numérique qui impacte une grande partie de la population rurale au quotidien. « Réaliser une demande de prime énergétique en ligne, c'est presque mission impossible quand on n'a pas de bases en informatique », explique Georgiana Epure. Les bénéficiaires des maisons France Services s'y rendent donc très régulièrement. C'est le cas de Michèle Leclercq, usagère depuis 2019. « Je ne sais pas ce que je ferais sans cette aide à proximité », assure-t-elle. Habitante du bourg depuis 2019, la retraitée de 67 ans a fait appel de nombreuses fois au personnel de France Services. « Mon dossier retraite a été construit par une personne de France Services. Elle a passé un temps fou à s'occuper de moi, et j'étais loin d'être la seule. Cette Maison permet d'avoir de l'aide mais également d'être écouté,



Michèle Leclercq.

entendu. On retrouve de l'humain », affirme Michèle Leclercq. D'autant plus que les missions des agents ne se résument pas qu'à de l'aide administrative : France Services fait office de porte d'entrée à certains services communautaires difficiles d'accès des communes rurales, tels que la vie associative ou culturelle. « Ils organisent régulièrement des activités culturelles, des cafés numériques, ou encore des séances bien-être. Cela permet, au passage, de créer de précieux liens », ajoute-t-elle. Pour Michèle Leclercq, comme pour de nombreux usagers, le constat est très clair : les points d'accueil France Services sont devenus un outil indispensable au quotidien. ■

Charlotte Bayon

CONCERTATION / Rachida Dati, ministre de la Culture, vient de lancer le « Printemps de la ruralité », une concertation nationale numérique sur l'offre culturelle en milieu rural.

Pour que culture rime avec ruralité

En déplacement en Dordogne en janvier dernier, la ministre de la Culture, Rachida Dati a dressé le constat : « 22 millions de Français vivent aujourd'hui dans la ruralité. C'est un tiers de notre population, 88 % de nos communes. Si de nombreuses initiatives font vivre une offre culturelle dans ces territoires, notre modèle culturel semble être passé à côté de cette réalité majeure de notre pays. Je souhaite que cela change, et je nous donne deux mois pour cela ». Pour y remédier, la ministre a lancé le « Printemps de la ruralité », une concertation nationale numérique sur l'offre culturelle en milieu rural. Objectif : recueillir les idées et les propositions des acteurs concernés et de l'ensemble des citoyens sur la vie culturelle dans les territoires ruraux. Ainsi, tous les habitants, les représentants des collectivités, les acteurs culturels et ceux du monde associatif sont invités jusqu'au 31 mars à participer. En parallèle de cette consultation, des rencontres, ateliers et débats ont été organisés partout en France en collaboration avec les directions régionales des affaires culturelles. Autant d'éléments recueillis qui permettront de dresser « une feuille de route visant à renforcer la place de la culture au cœur des territoires ruraux », explique le ministère de la Culture. Feuille de route qui sera présentée lors des Assises nationales de la culture en milieu rural réunissant l'ensemble des partenaires. « Il n'y a pas de fatalité à la déprise rurale. Services publics, commerces, offre culturelle : il faut une vision globale pour la redynamisation de nos territoires ruraux. Aujourd'hui, c'est même dans les campagnes que se réinvente un service public de la culture, qui change



Le « Printemps de la ruralité » va permettre de définir une feuille de route pour la culture en milieu rural.

littéralement des vies. Cela doit tous nous inspirer », a ajouté la ministre de la Culture.

La bibliothèque, premier lieu culturel

Comme l'évoque Rachida Dati, une offre culturelle existe bien en milieu rural. Selon le département des études de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture, 80 % de la population réside à moins de cinq minutes en voiture d'une bibliothèque et, en 2018, près d'un quart de la population française avait fréquenté une bibliothèque ou une médiathèque au cours de l'année. En 2021, on comptabilisait 15 700 lieux de lecture publique en France. Côté cinéma (6 000 écrans et plus

d'un million de fauteuils recensés), deuxième équipement culturel de proximité, la distance moyenne s'allonge (15 minutes pour 85 % de la population française), mais demeure très prisée. En effet, près des deux tiers de la population sont allés au cinéma en 2018. On note un réel effet territorial discriminant quand on évoque la fréquentation des salles obscures. Comme pour la sortie au spectacle, l'effet territorial est particulièrement marqué pour les habitants des grands centres urbains : leur taux de pratique est supérieur de huit points à celui de la population générale. Les festivals, quant à eux, ont connu une nette progression dans leur fréquentation d'après le ministère. « Près de 20 % de la population a participé à un festival au cours des douze derniers mois en 2018. Il s'agit d'une des pratiques culturelles qui a le plus progressé depuis cinquante ans », peut-on lire sur son site Internet. « La sortie culturelle au musée ou au spectacle, liée en partie à un effet d'équipement, est ainsi moins prisée des habitants du rural, lesquels sont plus nombreux à écouter la radio et à regarder la télévision que ceux de l'urbain dense. Bien que les bibliothèques et les cinémas soient les premiers équipements culturels de proximité, leur fréquentation reste liée au niveau de diplôme et à la catégorie socioprofessionnelle, cumulés à un net effet territorial. À l'inverse, la fréquentation de festivals, présents sur l'ensemble du territoire, n'a pas d'effet territorial discriminant pour les ruraux », souligne le ministère de la Culture. ■

M.-C. S.-B.



La maison France Services de Viverols dans le Puy-de-Dôme.